

CIRCULAIRE ANNUELLE SAISON 2023/2024



CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL DES CLUBS

ANGERS (PAYS DE LOIRE/49)

DIMANCHE 28 JANVIER 2024

--

SOMMAIRE

1. Technique	1
1.1. Équipement	1
1.2. Programme	1
1.3. Horaires	1
1.4. Catégories concernées	1
1.5. Modalités de participation	2
1.6. Récompenses	2
2. Administratif	3
2.1. Modalités d'engagements	3
2.2. Calendrier des engagements	3
2.3. Tarifs	3
3. Informations diverses	3

1. Technique

1.1. Équipement

- **Bassin** : 50m
- **Lignes d'eau** : 6
- **Chronométrage** : manuel

Adresse de la piscine : Piscine Jean Bouin, BOULEVARD PIERRE DE COUBERTIN, 49000 ANGERS

1.2. Programme

SESSION 1	SESSION 2
4x100BI Mixte	50AP Mixte
400SF Mixte	100SF Mixte
50BI Mixte	800SF Mixte
200is Mixte	200BI Mixte
200SF Mixte	8x50SF Mixte
1500SF Mixte HC*	

* Les 1500SF sont Hors Concours.

1.3. Horaires

	MATIN	APRÈS-MIDI
Ouverture des portes	08H30	13H30
Échauffements	08H40 -> 09H25	13H40 -> 14H25
Premier départ	09H40	14H40
Réunion du collège des juges	08H55	-
Réunion des chefs d'équipe	09H30	-
Gonflage des bouteilles	À VENIR	À VENIR

1.4. Catégories concernées

- Toutes les catégories

1.5. Modalités de participation

- Par équipe (c'est le principe) : 1 équipe = 8 nageurs (au moins 2 femmes et 2 hommes)
 - ◆ Chaque club peut engager le nombre d'équipe qu'il souhaite
- En individuel : le sportif sera classé hors concours

1.6. Récompenses

- Le classement sera établi au total des points CMAS cumulés
- Des coupes seront remises aux 3 premiers clubs du classement. **La coupe pour le club arrivant premier sera remise en jeu chaque année (le club ayant remporté l'édition précédente doit donc la ramener).**
 - ◆ Le club vainqueur devra faire graver le nom du club sur la coupe (pris en charge par la Commission NAP BPL sur facture)
- Informations complémentaires :
 - ◆ La meilleure course de chaque nageur sera prise en compte dans le calcul des points.
 - ◆ Une équipe complète se doit de présenter au moins 1 nageur dans chacune des épreuves au programme (le 1500SF ne fait pas partie du programme).
 - ◆ Une équipe n'ayant pas pris part à l'ensemble des courses au programme se verra attribuer 0 point par course non nagée.
 - ◆ Toute équipe supplémentaire engagée par le club se verra ajouter, à la meilleure équipe du club, 1/10ème du total des points cumulés par l'équipe supplémentaire.
 - ◆ Les équipes composées exclusivement de Masters ou de Juniors se verront attribuer un bonus de 75 points.
 - ◆ Les relais comptent doubles


2. Administratif

2.1. Modalités d'engagements

- Les sportifs ne peuvent être engagés que sur 2 épreuves individuelles et 2 relais maximum.
- Un nageur individuel (sans équipe) ne peut être engagé que sur 3 épreuves maximum.

2.2. Calendrier des engagements

Ouverture des engagements	Jeudi 3/01 (env.)
Fermeture des engagements	Samedi 20/01 à 20H
Envoi du récapitulatif IntraNAP	Samedi 20/01 à 20H
Ouverture des engagements hors délai	Samedi 20/01 à 20H
Fermeture des engagements hors délai	Lundi 22/01 à 20H
Envoi du récapitulatif WINPALME	Mardi 23/01 à 20H
Ouverture déclaration erreurs/forfaits	Mardi 23/01 à 20H
Fermeture déclaration erreurs/forfaits	Mercredi 24/01 à 20H
Envoi des listes de départ	Jeudi 25/01 (env.)

Pour plus d'infos :  [Rétroplanning Informatique des compétitions CIBPL-NAP](#)

2.3. Tarifs

PAS DE PAIEMENT SUR PLACE

L'ensemble des paiements se fera directement au CIBPL, une facture vous sera envoyée par mail. Merci de préciser l'adresse mail de votre trésorier du club au responsable informatique au début de la compétition.**-*/*/-

Pour les engagements hors délai, se rendre :

<https://www.cibpl.fr/nage-avec-palmes/outils/modification-des-engagements/>

TYPE COMPÉTITION	TARIF DÉLAI STANDARD	TARIF HORS DÉLAI
Championnat Interrégional des Clubs	Tarif Equipe : 30€ (complète ou incomplète)	120€/équipe
	Tarif individuel : 5€ / jour / nageur	10€/épreuve
	Relais : GRATUIT	5€/épreuve

3. Informations diverses

- Cette compétition est qualificative pour les Championnats de Bretagne/Pays de la Loire Élite